



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Brigitte FOURNIER
Inspectrice d'académie
Inspectrice pédagogique régionale

Correspondante académique de « Sciences à l'École »

À
Mesdames et messieurs les professeurs de physique-chimie,
Mesdames et messieurs les professeurs de sciences de la vie et de la Terre,
Mesdames et messieurs les professeurs de sciences de l'ingénieur
Mesdames et messieurs les professeurs de mathématiques
Mesdames et messieurs les professeurs d'enseignement technique et professionnel

S/C
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement des lycées, des lycées professionnels publics et privés.

Strasbourg, le 7 septembre 2017

Rectorat

Pôle Pédagogique

Inspection Pédagogique
Régionale

Affaire suivie par :
Brigitte Fournier

Téléphone : 03 88 23 38 59

Courriel :
brigitte.fournier@ac-strasbourg.fr

6, rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Objet : concours C.Génial – lycée 2018

Le concours "C.Génial-lycée" récompense les projets scientifiques d'équipe innovants, toutes sciences et techniques confondues. L'occasion pour les élèves et les enseignants de développer l'esprit d'équipe, d'apprécier le goût de l'effort, de créer des échanges avec de nombreux partenaires scientifiques et de découvrir de nouveaux métiers d'avenir.

Le concours est ouvert aux lycées généraux et technologiques ainsi qu'aux lycées professionnels.

Quel que soit son cadre originel d'élaboration (projet de classe ou d'établissement, atelier scientifique, TPE, PPCP, TIPE...), un projet présenté au « concours C.Génial-lycée » relève des disciplines scientifiques, techniques et technologiques, élargies de façon cohérente aux autres disciplines. Le concours « C.Génial-lycée » doit être considéré comme une occasion donnée à toute initiative didactique innovante de se voir aidée, diffusée et prolongée au niveau national, voire international. La finalité est autant de valoriser des acquis que d'encourager des créations.

Le projet présenté peut être déjà inscrit dans un concours ou une manifestation spécifique: expo-science, concours académique, autre concours national (type olympiades...), événement international (Année Mondiale...).

En tout état de cause, seront privilégiés les projets réalisés en partenariat avec le monde de la science et de l'entreprise (laboratoire de recherche, entreprises et partenaires industriels, institutions liées à la diffusion de la culture scientifique et technique...)

T.S.V.P.

Vous trouverez le règlement du concours sur le site :

<http://www.sciencesalecole.org/c-genial-lycee-inscriptions/>

Le premier tour des inscriptions en ligne (adresse ci-dessus) jusqu'au dimanche 12 novembre 2017 à minuit, heure métropolitaine.

En pièce jointe la plaquette de présentation du « concours CGénial »

Très cordialement.



Brigitte FOURNIER

Correspondante académique du dispositif ministériel « Sciences à l'École »